

Comme le prêtre, l'homme de lettres est consacré; et si le ministre des âmes exige un culte de soi-même, le ministre de la pensée, quand on est digne de lui, exige aussi des austerités. — Lacordaire (1802-1861.)



ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA.

Table with subscription rates: ABONNEMENT: Un an \$1.00, Six mois .60, ETATS-UNIS: Un an \$1.50, Six mois \$1.00

Les quinze ans de deux hebdomadaires

Le Journal local. Son rôle. Le devoir de la population où il rayonne. Nos vœux à LE GUIDE.

Cette année 1944 marque deux anniversaires dignes de mention dans les annales de la presse hebdomadaire.

En effet, deux publications rurales: l'une dans la Beauce; l'autre, dans les BOIS-FRANCS, comptent leurs quinze ans révolus.

Quinze ans, dans le cycle des temps, c'est bien peu de chose; mais dans la vie d'un journal, c'est toute une période de sacrifices, de labeurs, de succès, de revers, d'aspirations, d'espoirs, de déceptions, de tenacité, d'efforts soutenus.

LE GUIDE, à Ste-Marie de Beauce, notre journal, dans LES BOIS-FRANCS ont maintenant connu toutes ces phases diverses d'un hebdomadaire rural; aussi, chacun dans son domaine respectif, peut se rendre le témoignage de n'avoir pas failli à la tâche éminemment utile qu'il s'était imposée dès les débuts.

Ceci nous amène à rappeler ici le pourquoi du journal rural: ses obligations, sa nécessité, et les devoirs de la population à son égard.

L'oeuvre du journal local est de la plus haute portée morale.

La langue, la parole, organe destiné à exprimer les pensées, les idées, est vraiment, selon Oesope, fabuliste grec, ce qu'il y a de meilleur et en même temps de plus mauvais au monde. La parole, en effet, "c'est le lien de la vie civile. Par elle, on bâtit les villes et on les police. On détruit. On persuade. Mais, c'est aussi la source des divisions et des guerres."

Or, si les mots parlés ont tant d'influence sur les individus, les sociétés, les nations, que dire du rôle de la parole écrite? Les idées sorties de cerveaux bien ou peu équilibrés, pour aller se fixer dans le plomb de l'imprimerie, ne sont-elles pas destinées à causer encore plus de mal ou de bien. Si l'écrivain est une personne sans principes, sans foi, sans vertu, ses écrits, grains empoisonnés semés de par le monde, germeront comme l'ivraie pour empêcher la bonne semence de lever, ou pour l'étouffer avant maturité.

Le bon livre, le bon journal surtout, voilà la sentinelle attentive, vigilante, toujours prête à crier "halte" à l'ennemie cherchant à s'introduire dans nos petits centres paisibles, où rayonnent encore les saines traditions de la race, la foi des ancêtres, le respect de la morale.

Le bon journal, c'est le jardinier actif, intelligent, guettant l'heure favorable pour ensemencher ces plates-bandes; et ne négligeant ensuite rien pour extirper les mauvaises herbes du jardin confié à sa garde.

Le journal local est l'ami sincère et dévoué de tous. Il est toujours là pour promouvoir les bonnes causes, défendre les intérêts du public, et pour mettre en évidence les avantages, les beautés de sa région.

Aussi, chaque citoyen devrait considérer son journal local comme sa chose à lui. Il devrait, de concert avec la direction, travailler à rendre son journal sans cesse de plus en plus intéressant, à le faire grandir et prospérer.

Mettant de côté, le point de vue affaire, une publication semainnière appartient davantage à ses lecteurs, à sa ville, à sa région qu'à ses administrateurs; et tous ont intérêt à voir augmenter son prestige, son influence.

L'individu qui achète un quotidien de Montréal, de Québec ou de l'étranger, se procure une feuille, plus ou moins épaisse d'importation; tandis qu'en s'abonnant à son journal local, il peut se rendre le témoignage de savoir apprécier d'abord ce qui est à lui. Il peut également, aider le rédacteur local dans la diffusion des événements sociaux et de toute autre nouvelle de nature à intéresser les lecteurs.

Connaissant pertinemment tous les sacrifices et toutes les difficultés rencontrés, durant une période de quinze ans par un journal hebdomadaire local, nous offrons nos félicitations les plus sincères à notre confrère M. Jean-Marie Carrette, directeur de "LE GUIDE", de Ste-Marie qui, malgré la lourde épreuve qui s'est apesantie sur lui depuis six ans, n'a cessé de mener d'une main ferme une entreprise déjà difficile pour une personne en santé. Comme le pilote habile, et quoique blessé, sait manier hardiment la barre du gouvernail, M. Carrette continue son oeuvre de bonne presse. Et nous apprécions sa tenacité, doublée d'un enthousiasme de nature à le soutenir.

De notre côté, nous avons foi en notre entreprise. Nous avons confiance en toute la population de la région, à qui nous sommes redevables de notre survie. Vu certain événement récent, dont nous reparlerons plus en détail sous peu, nous espérons pouvoir développer davantage notre publication, et celle de Nicolet. Et pour en arriver là, nous comptons sur l'esprit de compréhension de nos concitoyens des deux régions où rayonnent nos journaux, pour rendre toujours plus beau, plus intéressant, plus vivant, et partant plus influent leur journal local respectif: LE NICOLETAIN et LA VOIX DES BOIS-FRANCS.

Madame Camille DUGUAY

Vraiment...

La blessure d'amour est rarement guérissable parce que requie à bout portant. Comme quoi, de toutes les poudres, la poudre de riz est la plus dangereuse dans une plaie...

Le consommateur canadien, qui paie 50 sous son peck de patates, aura fait la grimace du sceptique en lisant à la page 48 du dernier numéro de "Canada en guerre" que le coût de la vie, en 1943, n'est monté que de D'UN POUR CENT! Troun de l'air, comme on dit à Marseille. Ces statisticiens-bureaucrates font dire aux chiffres ce que Bergey veut faire dire à McCarthy...

A la page 59, du même "Canada en guerre", Ottawa se plaint de la rareté du papier. Si c'est un fait, on comprendra qu'il soit difficilement apparu aux confrères éditeurs qui rapportent, trois fois le jour, du bureau de poste, une bronnette archi-comble des communiqués prolifères, des bulletins-fleuves, des pamphlets obèses pondus par la bureaucratie fédérale. Pour publier le dixième de cette "littérature" remplie de licences, chaque éditeur d'hebdomadaire devrait disposer du papier absorbé par les gazettes du Col. McCormick! Du papier pour allumer le poêle? Chaque confrère en fournit à une douzaine et demie de voisins avec le seul concours de la paperasse de Dame Bureaucratie légitimée, hélas, par la guerre.

Les soviets et le vatican

Les Soviets ont déclenché une attaque odieuse contre le Vatican qu'ils accusent de fascisme. L'éloquent prêtre, Mgr Sheen, leur a répondu aussitôt. Voici un passage de sa déclaration:

"Aucun pays au monde n'a autant contribué au fascisme que la Russie. Sans l'acquiescement de la Russie par le pacte de 1939, les nazis n'auraient jamais pu étendre sur l'Europe toute entière leur domination fasciste.

"Staline se prononçait d'ailleurs pour le fascisme quand il disait à Hitler par télégramme: "Notre amitié est scellée dans le sang." Et Molotov n'a-t-il pas déclaré à Von Ribbentrop de son côté: "Le Fascisme n'est qu'une question de goût."

"Que la Russie condamne maintenant le Vatican en l'accusant de fascisme c'est tout à fait pardonnable et parfaitement innocent. En effet, si l'on excepte l'Allemagne, la Russie est la seule nation de la terre à ne pas admettre la liberté de presse et de religion. Aucune publication du Vatican condamnant le fascisme ou le nazisme n'a donc pu circuler à l'intérieur de ses frontières. Ses chefs ne l'ont pas permis. Leur censure rigoureuse n'en a laissé passer aucun. Comment ne pas pardonner l'ignorance où elle se trouve?"

"Partout ailleurs, dans tous les pays du monde, on sait que le Vatican a condamné le fascisme dans une encyclique en italien, le nazisme dans une encyclique de langue allemande et le communisme dans une encyclique écrite en latin. Nous pourrions donc appliquer à ce peuple qui ne tolère pas la moindre infiltration de littérature religieuse ces paroles du Sauveur sur la croix: "Père pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font". Ils ont condamné parce qu'ils ignorent.

"L'argument des Soviets est plutôt puéril. Ils accusent le Vatican de fascisme "pour avoir gardé le silence lorsque l'Italie a attaqué la France en juin 1940". Le Vatican est-il donc communiste pour n'avoir pas dit un mot lors de l'invasion de la Finlande et de la Pologne par la Russie? Et la Russie, qu'a-t-elle fait pour la France en 1940? En particulier, comment a-t-elle exécuté le traité par lequel elle était liée à la France?"

ACHETEZ DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE

POUR NOS COLLEGES CLASSIQUES.

L'Eternel Contemporain

PRIAM AUX PIEDS D'ACHILLE (Iliade, ch. 24, vv. 501-506)

C'est pour lui (Hector) que je suis venu près des vaisseaux des Achéens pour le racheter; et je l'apporte d'immenses rançons. Respecté les dieux, Achille; aie pitié de moi-même en songeant à ton père. Je suis moi-même plus à plaindre que lui; j'ai eu la force de faire ce que nul mortel au monde n'a pu: j'ai tendu la main vers les lèvres de celui qui m'a tué mon enfant.

Pourquoi Priam préfère-t-il l'expression: "... auprès des Achéens ..." (v. 501) à l'autre: "... auprès d'Achille"? Le voyage s'avérait hérissé de dangers. Entreprise folle, n'eût été la promesse de l'appui divin. A l'oeil d'Achille n'échappait pas le côté téméraire de la mission du Troyen ni l'intervention de Jupiter. Dans ce cas, "venir auprès d'Achille" fut synonyme de "affronter moult dangers": insulte indirecte à l'endroit du Grec à l'esprit si soupçonneux. Priam, avec son flair habituel, évite l'allusion piquante. Procédé délicat qui ne peut qu'lui valoir la bienveillance du héros grec.

Priam ne mentionne qu'une toute petite fois le nom d'Hector et encore avec la rapidité de l'avion-chasseur. (v. 501). Tout de suite après, il placera le pronom démonstratif se rapportant à Hector. Puis silence. Au v. 506, l'épithète accolée au nom d'Achille le rappellera, mais combien obscurément: meurtrier de mon enfant. "... je suis venu pour le racheter" ... le pronom "le" ne figurera pas dans l'original. L'intentionnelle sur les lèvres du suppliant se confond avec le participe futur moyen. Le moyen, la voix enrhumée de l'égoïsme; la seule faute d'égoïsme commise par Priam en toute sa prière laquelle n'est qu'un total oubli de soi. Le participe de la proposition finale, apparemment à l'adjectif, est tiré du vocabulaire de la diplomatie et de la cordialité; il ne comporte pas la rondeur de l'infinitif. Enfin le futur: encore une nuance du même genre que le participe; il ne fixe pas à Achille le moment précis où il devra rendre le corps d'Hector. On lui laisse toute latitude et toute liberté d'action. Le français avec sa particule intentionnelle et son infinitif montre trop les dents.

Priam réclame le corps de son fils des mains d'Achille. Comme il a raison! Le Grec est bien disposé: ne vient-il pas de saisir sur les lèvres du suppliant l'éloge de sa valeur? Hector tenait une grande place dans le coeur de Priam et dans la ville. C'est un irremplaçable. Et c'est lui, Achille, qui a renversé ce Goliath de l'armée Troyenne; c'est lui qui a tué l'unique de Priam. Ne convient-il pas qu'Achille le lui remette, qu'il lui fasse en retour le cadeau du cadavre de son Hector?

Et le suppliant n'a garde d'oublier l'éternel argument magique qui décourage les énergies les plus nobles comme il brise les volontés les plus rebelles: l'argent. L'éclat étouffant de l'or ou de l'argent nous étourdit tous un peu et nous jete sans plus de cérémonies dans le camp de Scéraphin. "et je l'apporte d'immenses rançons ..." (v. 501): Priam fait miroiter ses bijoux immédiatement après le nom d'Hector. De la psychologie et de la fine fleur! Le respect dû à la divinité, les appels à la pitié valent quelque chose certes. Ils ne frappent pas autant que du concret, du palpable, Hector est personnage bien visible et surtout fort antipathique à Achille. Après l'avoir nommé, il fallait de toute nécessité en détacher au plus vite le regard du Grec et lui offrir un aliment, un appât aussi appétissant: d'un côté, Hector; de l'autre de l'argent: les deux plateaux de la balance, en équilibre! La rançon peut distraire l'esprit; il ne peut le satisfaire. Priam le sait. Tous les efforts du suppliant vont viser rien moins qu'à anesthésier les fibres du coeur d'Achille, fibres imprégnées du souvenir de Patrocle. Besogne déjà en marche et qu'il lui faut parachever en maître.

Deux motifs d'importance engageront Achille à céder aux instances de Priam. Le respect aux dieux. Achille leur a promis de rendre Hector. Sans manquer à la foi jurée, il ne saurait revoir sur sa parole. Bien plus, le rôle de l'Olympe a été trop visible dans la démarche du vieillard pour ne pas en conclure à une évidente sympathie de sa part. Folie de s'aliéner d'aussi puissants personnages! L'impératif "respecte" manque de nuance. En grec, (au présent) il signifie: "continue à respecter les dieux"; il y a aussi espoir d'un petit gain: la voix moyenne. Le second motif: celui de la pitié envers Priam si éprouvé, si vieux. Le suppliant se jette pour ainsi dire dans les bras d'Achille; Achille et lui figurent dans le même mètre, le 4ème: l'enlèvement reste très virginal; chacun d'eux ne prêtant qu'une syllabe à ce 4ème mètre; et puis le pronom personnel (Priam) ou Hector. "Aie pitié"; l'impératif aoriste: temps qui n'exprima pas l'idée de temps mais l'action tout court. Comparez, avec le présent du même mode "respecte", l'aoriste: "aie pitié". (v. 503).

Toujours bienvenu et toujours doux le souvenir de son papa, surtout lorsque ce papa traverse des moments difficiles. Priam le rappelle avec une arrière-pensée: celle de marquer une fois de plus la différence entre leurs épreuves, celles de Pélé et les siennes propres. Si le père d'Achille est digne de larmes, combien plus je le suis. Le mot "père" (Pater) et le pronom personnel (Priam: ego) se donnent l'accolade dans le 3ème mètre (v. 504), cependant que la particule "per" souligne en traits très forcés la comparaison: donnant la palme de la plus grande souffrance à priam.

Ne s'attendrait-on pas de voir une particule causative s'installer au début de l'hexamètre 505? "Je suis plus malheureux que lui: car j'ai eu la force ..." Homère sans compter avec nos prévisions y épingle une particule de coordination. Il a vu juste. La particule causative aurait choqué, cachant mal une insulte à l'endroit du Grec. "Je suis plus à plaindre parce que je suis obligé de m'humilier devant toi": de ces vérités qu'on peut ruminer en soi-même sans danger; mais défense rigoureuse de leur mettre le nez dehors!

Le vieillard est visiblement nerveux: élision lo du verbe de la relative (v. 505); 2o de la particule d'opposition (v. 506): à savoir. Le verbe se lit à l'aoriste: le grammairien le voudrait au présent. Dame Psychologie se rit pas mal des exigences pharisaïques. Essayons de justifier cet aoriste. Quand un devoir régné souverainement, au moment de l'accomplir, à la fin de fouetter son courage, on en parle comme s'il appartenait déjà au passé. Sous ce profil, il présente les traits moirés repoussants. De plus, c'est un mobile qui excite à s'en débarrasser le plus tôt possible et de le jeter de fait dans l'abîme du passé. "J'ai été capable d'un geste qu'aucun autre mortel au monde n'a jamais révé de faire": à l'en croire, jamais de mémoire d'homme, l'amour d'un fils n'a entraîné un papa à un oubli de soi si total et si héroïque. Pour Priam, l'horreur de la chose, ce n'est pas de porter la main aux lèvres d'Achille; c'est de porter la main aux lèvres de l'homme qui a tué Hector (v. 506) (L'écriture sainte n'ignore pas ce geste d'adoration: cf. III, Reg. XIX, v. 18; Job, XXXI, 26-27). Priam, il le laisse percer, ne se résigne qu'avec effort à la suprême humiliation: il en a remis la cérémonie, à la fin des fins, au v. 506. Tout ramassé dans les 4 derniers mots du vers. Son coeur de roi et surtout de père se révolte, on le sent, d'être obligé à pareille extrémité. Au moment d'exécuter le geste définitif et sauveur du suppliant, il s'arrête, il s'encourage, il souligne avec une profusion de traits voyants, l'indébit du rite qu'il va accomplir. Il emploie à l'adresse du Grec un terme glorieux: homme de coeur, brave (v. 506): façon originale de se dorer la pilule. Dorure aussitôt effacée par l'épithète: éponge: meurtrier de mon enfant. Priam n'est pas plus avancé. Alors, s'armant d'un courage subit, il précipite les choses, s'exécute sans qu'on ait le temps de noter ses mouvements. Ainsi nous lisons: "vers le menton la main se tend". A l'état normal, Priam eût dit: tendre la main vers le menton. Ce qu'on remarque lo, c'est le menton; 2o la main qui le touche; 3o on en conclut que la main a dû se tendre pour dessiner ce geste.

Ce geste liturgique termine la prière du vieillard. Le texte en serait-il tombé des cieux? On le supposerait aux accents divins qui lui ont valu l'admiration unanime de tous les siècles. Quintilien se demandait: "Quelle autre page de littérature pourrait soutenir le parallèle avec

La Croix-Rouge Canadienne

Le vingt-huit février s'ouvrira la campagne annuelle de souscription à la Croix-Rouge.

Le temps ne peut être mieux choisi pour analyser dans ses grandes lignes l'oeuvre vraiment humanitaire de la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

Depuis le début de la guerre, les services de la Croix-Rouge ont sauvé des milliers de vies dans nos trois forces armées: soldats, aviateurs et marins faits prisonniers de guerre en Allemagne ou au Japon, en leur expédiant des vivres. Des milliers d'autres seraient morts sur les champs de bataille sans le sérum sanguin procuré par la Croix-Rouge. Cette Société a sauvé également un nombre incalculable de civils affamés et sans gîte. Elle distribue une quantité extraordinaire de tonnes de vivres, de vêtements aux enfants et aux adultes des régions bombardées.

L'oeuvre de la Croix-Rouge est sans aucun doute la plus belle que l'on puisse encourager en temps de guerre.

Pour continuer d'une manière encore plus efficace son gigantesque travail de secours, la Société de la Croix-Rouge demande aux Canadiens dix millions de dollars au cours de cette campagne. A la province, elle demande une souscription de deux millions, deux-cent-cinquante mille dollars.

Il est évident que la générosité des citoyens de la ville de Nicolet et de toute la région sera mise à contribution.

Le passé étant garant de l'avenir, le comité local de la Croix-Rouge est assuré de rencontrer l'adhésion de toutes les bonnes volontés, afin de faire de cette souscription un succès sans précédent.

Pour sa part, notre journal se fait un devoir de donner à cette oeuvre une large publicité, en rappelant à ses nombreux lecteurs les bienfaits immenses accomplis par la Croix-Rouge, et en les encourageant à donner généreusement au cours de cette campagne.

J. A. BROCHU

la prière de Priam aux pieds d'Achille?" (inst. orat. X, t. 49.) Escorté tout le temps de l'impressionnante cérémonie des deux vertus les plus sympathiques et les plus apaisantes, l'humilité et la délicatesse, Priam s'en tire à merveille sans commettre la moindre gaffe. Sa main se fait maternelle quand elle renverse l'une après l'autre les obstacles de la route. Sa présence à lui est odieuse à Achille; il disparaît, laissant toute la place à Pélé. Patrocle, l'ami regretté et pleuré voit soudain les yeux d'Achille se poser ailleurs et lui refuser toute larme. Bien plus, grâce à un détour savamment préparé (nombre de ses enfants et leur mort) le suppliant réussit à nommer Hector sans mettre le feu aux poudres.

Mais il faut lire toute la pièce et se convaincre par soi-même de la valeur singulière du chef d'oeuvre.

Et voilà! A l'analyse des passages les plus prenants de l'Iliade, nous avons consacré 58 articles, exactement: un total approximatif de 40,600 mots. Notre première et constante préoccupation a été de veiller à la netteté et à la précision de la lentille puissante, celle qui ouvre grands les horizons littéraires du passé. Elle a commis la grave indiscretion et la non moins grave impertinence d'interviewer Homère. Et Homère, enfoncé dans les brumes du 8ème siècle avant J. C. et les brumes encore plus épaisses de nos sâtanées traductions, a fait mine de se rapprocher: pas défiguré, pas massacré; avec sa physionomie propre, ses traits et tous ses traits caractéristiques; surtout les yeux bien ouverts. (Homère n'a pu naître aveugle: son oeuvre faite d'observation vécut proteste contre pareille légende.)

Lentille riche de découvertes merveilleuses, lunette de précision que l'analyse littéraire! L'analyse littéraire s'avère l'oeil perçant, jamais las de fouiller, implacable, froidement, en polisson — un peu sans-gêne de certaines polices militaires — à la recherche des secrets de l'artiste au travail. Homère s'est révélé à nous l'écrivain accompli, le maître psychologue (pas naïf une miette, n'en déplaise à Georgin), l'éminent docteur en Lettres (mais sans parchemin?), le chef d'orchestre à l'aise dans la hiérarchisation des voix et des instruments de manière à obtenir l'effet esthétique voulu et toujours grandiose.

La grammaire, le vocabulaire, les institutions se sont résignées à jouer, au cours de ce travail, un rôle effacé auquel ne les ont guère accoutumés nos méthodes soi-disant humanisantes. Notre étude n'a réclamié leurs humbles services que pour assurer le parfait fonctionnement de la lentille.

Alors la thèse qui les maintient mordicus à la proédrice de nos programmes sous le prétexte qu'ils sont la condition sine qua non de l'explication littéraire, servirait tout simplement d'écran à un parti-pris (ce qui n'est jamais intelligent) ou à la paresse heureuse de son lit moelleux!

A tous nos lecteurs dont la bienveillance et la sympathie nous ont aidé et soutenu, un merci du coeur.

En retour d'une hospitalité toujours empressée et jamais refroidie, Madame Camille Duguay a droit, nous le soulignons avec plaisir, à notre profonde et sincère gratitude.

Joseph LALIBERTE, c. ps. r.

560, boul. Crémazie, Montréal.

Une jeune fille est brûlée vive à Ste-Monique, vendredi

Mlle Rosa Allard, une infirme, a été brûlée à mort au cours d'une explosion vendredi soir. Le frère de la victime, M. Hector Allard, s'est grièvement brûlé aux mains en secourant sa soeur et ne pourra travailler durant longtemps. Cette tragédie s'est déroulée vendredi soir, vers 7 heures, dans le rang du Corbeau, dans la maison de M. Hector Allard, père de Mlle Rosa Allard. Celle-ci mettait du pétrole dans un poêle, réchauffant sa chambre, quand l'explosion se produisit. Un bruit terrible se fit entendre. La porte de la chambre où était Mlle Allard se trouvait alors fermée et les flammes sortirent par-dessous

la porte. M. Hector Allard, son frère, se précipita à son secours et pénétra dans la chambre transformée en véritable brasier; il quitta précipitamment la pièce et cria à des voisins, arrivés sur les lieux, de défoncer la fenêtre afin de sortir la victime. On put de cette façon porter secours à Mlle Allard qui était horriblement brûlée et inconsciente. On la conduisit dans la cuisine de la maison et ayant repris connaissance, M. l'abbé Morin, un vicar, la confessa et lui administra les derniers sacrements.

Mlle Allard mourut quelques minutes plus tard en dépit des soins d'un médecin. Son frère Hector s'est brulé aux mains et à la figure et devra attendre quelque temps avant de travailler.

Quant au commencement d'incendie, il fut éteint avec de la neige.

Tous ceux qui connaissent la famille Allard sympathisent avec elle comme de malheur et à leurs sympathies, nous joignons les nôtres.

FUNERAILLES DE SOEUR MARIE ROLLANDE CHEZ LES GUIDES CATHOLIQUES DE NICOLET

Fête d'inauguration

Samedi, le 5 février courant, avaient lieu en la chapelle de la Maison Mère des Rév. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, de cette ville, les funérailles de la Rév. Soeur Marie-Rollande, née Yvonne Houle, décédée à l'âge de 40 ans après avoir passé 20 ans en religion.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Chs-Ed. St-Germain, aumônier de la communauté.

Le service fut chanté par M. l'abbé J.-Alfred Bernier, curé d'Arthabaska.

On remarquait au sanctuaire: Mgr Ant. Camirand P.D.V.G., Mgr F.-A. St-Germain, P.D., aumônier du Christ-Roi, le Rév. P. Ls-Ph. Lebel, sm.m., MM. les abbés Martial Manseau, J.-W. Houle, Martial Houle et Ph. Poulet.

On remarquait dans la nef: toute la communauté des Rév. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, les Rév. SS. Grises, les Rév. SS. du Précieux-Sang, les Rév. Frères des Ecoles Chrétiennes et un grand nombre de parents et d'amis de la défunte.

Après le service l'inhumation du corps eut lieu dans le cimetière de la communauté.

Nos plus sincères sympathies à la famille de la défunte et à la communauté des Rév. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge.

ACTIVITES DE L'AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ACADEMIE COMMERCIALE DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES DE NICOLET

Dimanche, le 6 février courant, à 8 hrs p.m. plusieurs centaines de nicolétains avaient envahi les abords de la patinoire de l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes pour assister à une partie de Gouret entre deux groupes de joueurs qui n'avaient pas monté sur le patin depuis un grand nombre d'années. Ces joueurs étaient composé d'anciens élèves de cette Académie.

La rondelle fut mise au jeu par Son Honneur le maire J.-A. Martin, de cette ville, escorté jusqu'au milieu de la patinoire par le Rév. Fr. Emilien, directeur de l'Académie, et une petite troupe d'élèves revêtus de leurs costumes militaires d'officiers avec tambour et flutes.

Ont pris part à cette joute le Club de l'Association Nationale de Bénéfices Mutuels patronné par M. Lionel Normand et composé comme suit: Gardien de but, M. Charles Normand; Défenses: MM. Paul-A. Trahan et Lionel Normand; Centre, M. Paul-André Mercier; Aile droite, M. Jean-Bte Millette; Aile gauche, M. Henri-Georges Jutras; Substituts: le Rév. Frère Misael et MM. Guy Salvat, Ernest Cloutier, Augustin Lebel, Charles-Ed. Bourbeau et Roméo Blanchette, VS Le Club de la Cie des Produits Jito Ltée patronné par M. Lucien Houde et composé comme suit: Gardien de but: M. Arthur St-Jean, qui n'avait pas monté sur les patins depuis 28 ans; Défenses, MM. Alphonse Martin qui n'avait pas monté sur les patins depuis 10 ans, Roger Houle, depuis 5 ans, A. Bouvette depuis 20 ans, Julien Rousseau depuis 18 ans, Jean-Paul Lemay depuis 5 ans, Nestor Drouin depuis 15 ans, Augustin Cloutier, depuis 5 ans, L. Robert Allard depuis 5 ans et Renaud Chappellain depuis 12 ans.

La partie fut des plus contestées et les joueurs s'attirèrent à plusieurs reprises de nombreux applaudissements de la foule des spectateurs pour l'habileté avec laquelle ils maniaient encore le patin malgré les nombreuses années de non pratique.

Le club de l'Association Nationale de Bénéfices Mutuels a remporté la palme par un score de 6 à 3.

Après la joute il y eut réveillon au réfectoire de l'Académie auquel assistaient tous les joueurs et quelques officiers de l'Amicale des Anciens de cette Académie.

Une fête inoubliable s'est déroulée, ces jours derniers, chez les Guides Catholiques de Nicolet alors qu'avait lieu l'inauguration d'un nouveau local "Le Gîte".

Une atmosphère de charme se mêlait à l'ingéniosité des décors.

M. l'abbé Arthur Girard, aumônier des Guides Catholiques, délégué par Son Exc. Mgr Albini LaFortune, évêque de Nicolet, procéda à la cérémonie de bénédiction, tant religieuse que guide, du local, et de chacun des coins d'équipes.

Imposante au possible, cette bénédiction, au caractère tout à fait spécial, impressionna les Guides et leurs invités d'honneur. Elle est le gage d'une vie longue et remplie pour le guidisme nicolétain qui veut vivre et qui vivra.

Trois toutes petites filles, Gertrude Lupien, Lise Guévin et Arlette Rousseau firent leurs promesses de "Jeannettes" avec beaucoup d'assurance, une grande joie et un grand désir de toujours vouloir faire de leur mieux pour faire plaisir au bon Dieu, au prochain, et à la loi de la ronde.

Un délicieux goûter fut servi par les Dames du Comité Protecteur en l'honneur de M. l'abbé Girard, aumônier des Guides Catholiques de Nicolet dont la fête coïncidait bien avec celle de la bénédiction du nouveau local.

Ont pris part à ce goûter fraternel: M. l'aumônier Girard, le Rév. Père Marie Alcantara Dion, aumônier diocésain des Guides Catholiques, Mlle Blandine Neault, Commissaire diocésaine, Chéfaïne Blanche Houle et Assistante Jeanne Johnson des Trois-Rivières, Carmel Lefebvre, cheftaine de district, ainsi que les cheftaines, les assistantes, les guides aînées, les guides cadettes et les Jeannettes.

Après le goûter on se rendit à l'École Normale, et c'est dans l'atmosphère parfumée et recueillie d'une très jolie chapelle décorée pour les Quarante-Heures, que se termina par la promesse des trois guides cadettes, Mlles Louise St-Pierre, Jeannine Paradis et Gizèle Beauchemin, cette fête d'une journée qui favorisa d'excellents contacts fraternels, contacts qui provoquent des échanges de vues salutaires et produisent l'unité et l'entente autour des devoirs d'Action catholique qui sont communs aux uns et aux autres.

REUNION DE L'AMICALE DE L'ASSOMPTION DE LA STE-VIERGE A NICOLET

L'Amicale des Anciennes élèves du Pensionnat N. D. de l'Assomption de la Ste-Vierge, de Nicolet, est heureuse d'informer les membres de l'Amicale de cette Institution qu'une partie de cartes sous la présidence de Mme Bruno Thérien est organisée pour jeudi le 17 février courant à 7.30 du soir.

L'invitation est cordiale et toutes les Anciennes élèves de cette institution sont invitées à assister nombreuses à cette fête de famille.

EN ATTENDANT LE PELOTON D'EXECUTION

En attendant d'être fusillé par un peloton d'exécution allemand, l'abbé Joseph Peters, curé de Comblain-au-Pont, diocèse de Liège, écrivit sa dernière lettre à ses paroissiens, — dernier message de "votre pasteur qui vous aime et continuera de vous aimer au ciel."

L'abbé Peters rappelle que chaque jour il a fait à Dieu cette prière: "A partir d'aujourd'hui, j'accepte de grand coeur et avec une joie parfaite tout genre de mort qu'il vous plaira de m'envoyer, avec toutes ses difficultés, ses angoisses et ses douleurs." La lettre continue:

"Le moment est venu de réaliser cette promesse. Lorsque vous recevrez cette lettre, je serai tombé sous les balles allemandes pour a-

voir servi mon pays comme prêtre et comme soldat.

"Je n'ai pas le temps de vous dire pourquoi et comment j'ai agi, mais je vous dirai que je ne regrette pas ce que j'ai fait et que je le ferais de nouveau si je pouvais.

"J'affronte la mort qui m'attend sans crainte ni reproche, comptant sur la miséricorde infinie de Dieu qui, j'en suis sûr, me recevra au ciel, où j'espère être réuni avec mes chers parents, mes frères et sœurs qui m'ont précédé dans l'éternité.

"Vous devez savoir, n'est-ce pas? combien je vous aime tous, sans distinction d'âge, de situation ou de parti, et j'ai senti, surtout pendant mon emprisonnement, que vous m'aimiez comme un père..."

"Avant de paraître devant mon juge suprême, je veux vous demander pardon à tous, si je vous ai jamais fait tort de quelque manière et si j'ai jamais négligé aucun bien que j'aurais pu vous faire..."

"Mes chers frères, je dois vous quitter, en vous donnant ma bénédiction pour la dernière fois..." et pour la dernière fois, je prie: "Tout pour Dieu et la Sainte Vierge Marie! Vive l'Eglise catholique! Vive la Belgique! Vive Comblain-au-Pont!"

(The Universe, 17 décembre)

POUSSINS BRAY

Voulez-vous élever des poulettes léghornes? Commandez-les dès maintenant. Les couveuses Bray préparent de nombreuses variétés de volailles. Cependant, il faut commander sans retard, pour éviter les déceptions. Nous avons quelques poussins partis. Agents: Maurice Léveillé, Aston Jct.; J.-H. Rondeau, Ste-Elisabeth; Médéric Breton, RR. 2 Ste-Sophie.

N'ALLEZ PAS ENTENDRE BEETHOVEN AVANT...

Vous allez souvent au concert?

Vous aimez la musique de Beethoven? Il est un moyen bien simple de porter au maximum le plaisir que vous avez à l'entendre: c'est de vous procurer l'explication de ses maîtresses pièces. Point n'est besoin pour cela de fouiller dans un lot de volumes. Il suffit de vous procurer la revue Mes Fiches. Ce bulletin documentaire, qui paraît deux fois par mois, publie dans le numéro du 5 février une analyse, avec thèmes, — c'est à noter! — de la quatrième symphonie de Beethoven.

Pour le bénéfice de tous les dilettantes de la musique, la direction de Mes Fiches publiera d'ici juin 1944, dans chacun de ses numéros, une étude musicale avec thèmes.

Le prix de l'abonnement à 20 numéros de la revue Mes Fiches est de \$1.00. Pour recevoir le numéro du 5 février, par la poste, envoyez 7 sous à Mes Fiches, 3425, rue Saint-Denis, Montréal.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS DE LA METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

Ottawa, Ont. — Environ six millions d'hommes sont morts sur le champ de bataille, de 1939 à la fin de 1943, d'après une estimation des Statisticiens de la Metropolitan Life Insurance Company. La perte totale de vies est encore inférieure

à celle de la première Guerre Mondiale, alors qu'elle s'élevait à 7 millions et demi.

"A peu près les trois-quarts des morts de la guerre actuelle sont des Allemands et des Russes", rapportent les statisticiens. "Pour chacune de ces deux nations, les victimes se chiffrent à plus de deux millions, et l'une et l'autre ont presque certainement souffert plus qu'au cours de la première Guerre Mondiale. Sauf pour le Japon et, peut-être aussi, pour la Roumanie et pour la Grèce, les pertes que les autres pays ont subies sur le champ de bataille, dans la guerre actuelle, restent bien au-dessous de celles de la première Guerre Mondiale."

Faisant une comparaison entre les pertes subies en 1943, la quatrième année de la guerre, et celles de 1918, la période correspondante de la première guerre, les statisticiens prétendent que les pertes survenues sur le champ de bataille, l'an dernier, soit deux millions d'hommes, furent à peu près deux fois plus élevées qu'en 1918. "Cette comparaison, toutefois, n'est pas tout à fait juste", ajoutent-ils, "car les belligérents en question ne furent pas les mêmes dans tous les cas, et, de plus, la dernière Guerre Mondiale ne se continua que pendant 10 mois et demi en 1918."

Parmi les nations qui se battirent pendant les 2 périodes, l'an dernier, l'Allemagne a subi des pertes bien plus lourdes que celles que, elle-même et l'Autriche-Hongrie, subirent ensemble, en 1918. Quant aux autres nations, leurs pertes de l'an dernier ont été moindres."

Devenez membre de la Société des Nations. Pour renseignements, s'adresser à Séraphin Garneau, case postale 446, Victoriaville.



La Teneur des Boissons Alcooliques

Depuis quelques mois des commentaires plus ou moins erronés ont été exprimés sur la teneur en alcool des boissons vendues en conformité des nouveaux règlements fédéraux de guerre. Des explications à ce sujet contribueront maintenant à clarifier un état de choses grandement exagéré.

Avant la mise en vigueur des nouveaux règlements, la teneur alcoolique des boissons vendues dans cette province, telles que scotch whisky, rye whisky, genièvre, cognac et brandy, était généralement de 42.8% en volume correspondant à 75 degrés preuve (British proof spirit) ou son équivalent 25 degrés au-dessous de preuve (25 U.P.)

Telle était la situation avant l'application de la loi de guerre de novembre 1942. Cette loi spécifiait bien catégoriquement que toutes les liqueurs alcooliques qui devaient être embouteillées et mises sur le marché ne devaient pas dépasser 30 degrés au-dessous de preuve (30 U.P.) soit 70 degrés preuve ou son équivalent 40% en volume. **De ce fait, la plupart des spiritueux ont eu leur teneur en alcool réduite de 42.8% à 40%.**

Il est donc facile de concevoir que les liqueurs alcooliques en général n'ont pas été changées d'une façon appréciable. Sur ce point, il est intéressant de faire noter qu'en Grande-Bretagne, la teneur alcoolique des boissons généralement offertes en vente sur le marché ne dépasse pas 30 degrés au-dessous de preuve (30 U.P.) Les distillateurs écossais et tous ceux qui s'occupent de ce commerce seraient grandement surpris si on leur disait que cette diminution dans le titre alcoolique constitue une falsification de leurs produits. Certains produits sont même offerts pour la vente sur le marché à une teneur de 40 degrés au-dessous de preuve (40 U.P.), ce qui correspond à 60 degrés preuve et équivaut à 34.3% en volume.

La Commission des Liqueurs publie ces faits dans l'espoir que le public verra une réponse à ceux qui prétendent que toutes les liqueurs alcooliques actuellement vendues sur le marché sont falsifiées. Elle profite de l'occasion pour rappeler au public qu'elle n'est aucunement responsable de la situation présente qui a été imposée par les ordonnances du Gouvernement Fédéral. La situation dans Québec est absolument la même que celles qui existent dans toutes les autres provinces du Dominion où l'on vend des liqueurs alcooliques.

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

LC 137

AGRICULTURE ET FINANCE

"Si je pouvais me dépendre?"

Quel est celui d'entre nous qui, après un marché, une transaction financière ou un simple engagement, ne s'est pas dit quelquefois en son for intérieur: "Si je pouvais me dépendre!"

On dit pire que ça quand l'affaire est mauvaise. Même quand elle est bonne, on reste quelquefois avec un petit doute, un vague point d'interrogation qui, à certaines heures, nous trotte dans la cervelle.

La chose arrive aux plus prudents, aux mieux avisés. Ils n'ont rien à se reprocher cependant, puisqu'ils ont, comme on dit, pris toutes leurs précautions. Néanmoins, ils avouent tout bas: "Si je pouvais me dépendre!"

Se dépendre? Mais comment? Trop tard puisqu'ils sont liés par un contrat, un acompte, une parole engagée. On s'efforce donc alors de chasser l'incommodé souci en se disant avec philosophie qu'il faut toujours finir par se fier à quelqu'un.

Rien de tel ne se produit quand on achète des Obligations de la Victoire. La règle est certaine et sécuritaire.

En tout cas, si on se sent pris, on peut se dépendre, car on peut toujours défaire ce marché, c'est-à-dire revendre les titres. Et cela: rapidement, et sans la moindre perte.

Certes le Gouvernement cana-

dien vend ces Obligations avec l'assurance qu'elles ne seront négociées qu'à leur échéance. Et c'est bien ainsi que les cultivateurs, gens réfléchis entre tous, l'entendent, puisque seule une infime fraction d'entre eux les revendent. Mais il se présente des cas où un pressant besoin d'argent force impérieusement à liquider certaines valeurs. On n'a alors qu'à voir son gérant de banque, son notaire ou l'impromptu quel homme d'affaires en qui on a confiance. On lui dit: "Bonjour monsieur. Chez vous sont-ils bien? Voici des Obligations de la Victoire, donnez-moi en retour de la belle argent". Cinq minutes après vous sortez avec magot en poche.

Certes, en revendant ainsi on perd l'intérêt qui aurait couru, on risque de dépenser tout le capital et on retire au pays l'appui sur lequel il doit compter. Mais les Emprunts de la Victoire accommodent l'acheteur à un point extrême. Aussi a-t-on prévu le cas où revendre servirait à des fins urgentes.

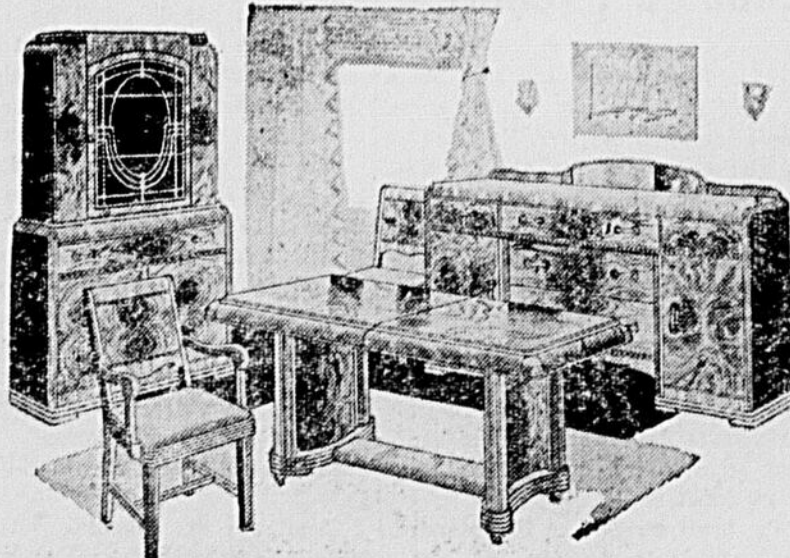
Vous voyez qu'on peut se dépendre.

Et cherchez-en des transactions financières dont on puisse se dépendre aussi facilement.

Armand LETOURNEAU

VICTORIANVILLE FURNITURE LTD

VICTORIANVILLE, Qué.



Manufacturiers d'ameublements de chambre à coucher et de salle à manger en plaque de noyer combiné de merisier solide, service à déjeuner et articles en fibre.

L'Heure Littéraire

CHRONIQUE

Nous avons commencé par parler à bâtons rompus de la température, des petits contre-temps de chacune, du théâtre, des maladies des bébés, — sujets inépuisables de conversations entre femmes, puis je ne sais comment, à propos du mensonge, la conversation prit une tournure sérieuse, et dégénéra tout de suite en discussion animée, un peu pointue et agressive avec échange de mots à l'emporte-pièce et d'allusions doucereuses qui blessent au plus sensible. Des quatre ou cinq femmes qui étions là, les plus ardentes à se contredire étaient deux "amies" qui ne peuvent se souffrir, et comme l'une prétendait qu'il est impossible d'assurer qu'on ne ment jamais, l'autre très pompeusement et avec un dédain marqué, déclara qu'il fallait manquer de sens moral pour affirmer la nécessité du mensonge. La mêlée devint générale et il s'émit bien des idées plus ou moins justes qu'il serait oiseux de rapporter ici, mais l'on ne pouvait s'empêcher de sourire des exagérations qu'entraînait le désir de vaincre et surtout d'écraser son adversaire.

Cependant, on a eu raison de dire que ceux qui reculent devant un mensonge direct et volontaire mentent souvent involontairement et d'une façon détournée. Ne ment-on pas à ses malades? Dans les relations mondaines, ne sommes-nous pas forcés de faire bon visage à des personnes que nous voudrions ne jamais rencontrer? Et la blague mondaine n'est-elle pas une série de mensonges connus et acceptés. Et dans combien de cas, pour préserver d'une curiosité vulgaire et indiscrette, vos amis ou vous-mêmes, devez-vous nier une chose vraie mais que vous avez reçu l'ordre de garder pour vous?

Il n'y a pas très longtemps, je lisais une petite nouvelle tragique de Mark Twain illustrant cette nécessité.

C'est l'histoire d'un mensonge. L'auteur prend ses personnages parmi les descendants austères des puritains qui fondèrent la Nouvelle-Angleterre. Chez ces gens-là, le mensonge le plus insignifiant est considéré comme péché mortel. Eh bien, voici une famille de quatre personnes: une petite fille, sa jeune maman et deux vieilles tantes de celle-ci. Ce sont surtout ces deux personnes âgées qui ont des principes d'une rigidité extrême; elles prétendent n'avoir jamais menti en "n'importe quel cas."

La jeune femme prend la fièvre typhoïde et peu de jours après, sa fille contracte la même maladie. "Naturellement", dirions-nous, mais en réalité avec d'atroces révoltes de conscience, les deux tantes, Anna et Esther, cachent à la mère la maladie de la jeune fille, et à ses questions pressantes lui répondent toujours: "Elle va bien!"

Avant d'être atteinte elle-même et après, tant qu'elle put tenir un crayon, Hélène a écrit chaque jour à sa mère de tendres petits billets doux...

Puis vint un jour où la main de l'enfant perdit de sa force... où elle délira. Ce fut un cruel embarras pour les vieilles tantes. Il n'y avait plus de billets pour la mère.

Esther commença une explication très plausible et soigneusement étudiée, mais elle en perdit le fil et son discours se mit que confusion; le soupçon se montra sur le visage de la mère, puis la terreur. Esther le vit, reconnut l'imminence du danger, et se redressant résolument devant l'urgence de la situation, elle se raidit de toutes les forces de sa volonté et dit d'un ton calme et plein de conviction: "Je ne voulais pas te le dire, de peur de l'inquiéter, mais Hélène a passé la nuit chez les Sloanes. Il y avait une petite soirée, elle ne voulait pas y aller parce que tu es malade, mais nous l'avons persuadée. Elle est jeune et elle a besoin des plaisirs innocents de la jeunesse. Sois sûre qu'elle écrira tout de suite en rentrant."

Le lendemain les deux tantes se mirent à une tâche difficile et délicate: patiemment et sérieusement, avec leurs vieux doigts raidis, elles essayèrent d'écrire une contre-façon du billet promis. Elles ne réussirent pas du premier coup, mais petit à petit, et après plusieurs échecs, elles firent des progrès.

Nul n'était là pour observer le tragique de tout cela et elles étaient elles-mêmes inconscientes de cette pathétique ironie du sort. Souvent leurs larmes tombaient sur les billets et les abîmaient. Quelquefois un mot mal formé rendait suspecte une lettre qui aurait pu passer.

Mais finalement, Anna en produisit une dont l'écriture était une assez bonne imitation de celle d'Hélène pour passer même sous un regard soupçonneux. Elle l'avait enrichie abondamment de tous les petits mots caressants et des petits noms d'amitié familiers aux lèvres

de l'enfant depuis son berceau. Elle porta cette lettre à la mère qui s'en saisit avec avidité, l'embrassa, lisant et relisant tous les mots charmants, répétant avec un amour infini le dernier paragraphe:

"...Minette chérie, si je pouvais seulement vous voir et embrasser vos yeux et sentir vos bras autour de moi! Je suis si contente que mes exercices de piano ne vous dérangent pas! Guérissez-vous vite! Tout le monde est bien bon pour moi, mais je me trouve tellement seule, sans vous, chère maman!"

— Un voile de crêpe noir et un long ruban blanc furent pendus à la maison et le vent les fit balancer et frissonner ensemble. A midi, les préparatifs d'enterrement étaient finis et dans le cercueil reposait la jeune fille dont le doux visage exprimait une grande paix. Deux affligées étaient assises auprès, pleurant et priant: Anna et la vieille négresse Tilly. Esther vint, et elle tremblait car un grand trouble était dans son âme. Elle dit:

"Sa mère demande un billet". Le visage d'Anna devint blême. Elle n'avait pas pensé à cela. Elle avait cru que ses tristes travaux étaient terminés. Pendant un instant, les deux femmes se regardèrent fixement, les yeux vides, puis Anna dit: — Il n'y a rien à faire... il faut qu'elle l'ait. Autrement elle soupçonnerait autre chose... Elle découvrirait tout. — Oui, et cela lui briserait le cœur.

Elle regarda le pâle visage de la petite morte et ses yeux se remplirent de larmes.

— Je l'écrirai, dit-elle. Esther le porta. La dernière ligne disait: "Minette chérie, ma douce et gentille maman, bientôt nous nous reverrons. N'est-ce pas là une bonne nouvelle? Et c'est bien vrai, tout le monde dit que c'est vrai!"

Elles se revolent en effet, car la mère meurt aussi.

Telle est la triste histoire que Mark Twain a contée pour montrer qu'il ne faut jamais se vanter de ne pas mentir. Tout en lui laissant la responsabilité de sa thèse, il faut avouer qu'il peut se produire pour les consciences les plus saines des cas bien troublants.

A propos de Mark Twain, savez-vous qu'il devint sentimental? Oui, l'auteur au rire un peu gros, sinon brutal, s'est adouci. Sans renier ses plaisanteries énormes, il lui arrive de se laisser attendrir par les aspects gracieux ou tristes de la vie, et alors son humour s'affine, sa galeté devient moins bruyante, et son ironie, plus humaine, ne provoque plus qu'un sourire. Quelquefois même l'émotion de l'auteur lui fait dépouiller tout esprit de moquerie et il laisse voir qu'il peut pleurer de vraies larmes comme dans la petite histoire que je viens de vous résumer.

"QUE CES HEROS NE SOIENT PAS MORTS EN VAIN..."

Le 12 février 1809, dans une humble cabane du Kentucky, naissait celui qui allait devenir l'un des plus illustres présidents des Etats-Unis. Nous ne saurions mieux faire, aujourd'hui, pour marquer le 136e anniversaire de la naissance d'Abraham Lincoln que de citer son immortal discours de Gettysburg. Cette allocution de 267 mots, désormais classique dans la littérature anglaise, retrouve tout son sens à l'époque que nous traversons. Prononcée lors de la consécration d'un cimetière national sur le champ de bataille de Gettysburg, à un moment où la guerre civile américaine avait pris un tournant favorable pour l'Union, elle engageait les citoyens du Nord à redoubler d'efforts pour amener l'issue victorieuse d'une guerre qui allait bien mais qui était loin encore d'être gagnée. Les paroles qu'Abraham Lincoln prononçait le 19 novembre 1863 conservent aujourd'hui toute leur noblesse et toute leur vérité.

"Il y a quatre-vingt-sept ans, nos pères créèrent sur ce continent une nation nouvelle, conçue dans la liberté et érigée sur le principe que tous les hommes naissent égaux. Nous sommes maintenant engagés dans une grande guerre civile dont l'issue doit prouver si cette nation ou une autre, ainsi conçue et érigée, peut longtemps continuer d'exister. Nous sommes aujourd'hui réunis sur un des grands champs de bataille de cette guerre. Nous sommes venus consacrer une partie de ce sol afin qu'il serve de dernière demeure à ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour que la patrie puisse vivre. Il est juste et convenable que nous agissions ainsi. "Mais, dans un sens plus large, ce n'est pas nous qui pouvons consacrer, qui pouvons sanctifier ce

sol. Les héros, vivants ou morts, qui ont combattu ici l'ont sanctifié trop profondément pour que nos tristes moyens puissent y ajouter ou y enlever quelque chose. Le monde oublie bien vite ce que nous disons ici aujourd'hui, mais ce qui a été accompli sur ce sol, il ne l'oubliera jamais.

"A nous qui vivons encore, à nous qui vivons encore, à nous plutôt de nous consacrer ici à l'achèvement de l'oeuvre que ces combattants ont déjà menée si loin. A nous de nous consacrer à la grande tâche qui nous reste, afin qu'à l'exemple de ces illustres disparus, nous donnions plus encore à la cause pour laquelle ils ont tout donné. Prenons ici la ferme résolution que ces héros ne soient pas morts en vain, que cette nation, avec l'aide de Dieu, connaisse un regain de liberté et que le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ne disparaisse pas de cette terre."

BOUQUETS DE PENSEES

Choisissons un iabeur que nous puissions aimer et où nous puissions rendre service.

On guérit comme on se console; on n'a pas dans le cœur de quoi toujours pleurer et toujours aimer.

Si l'âme juste est éprouvée sur la terre, Dieu lui réserve aussi de bien douces consolations dans ses peines.

Il est un âge où l'on ne voit dans le visage que la physionomie, dans la tature que le support de la tête, dans le corps enfin que le domicile de l'âme.

De deux hommes qui convoitent une même femme c'est le moins amoureux à coup sûr qui sait le mieux se faire aimer.

La pitié d'une femme pour une autre femme est la suprême injure.

Ce qui fait ordinairement une grande pensée, c'est lorsqu'on dit une chose qui en fait voir un grand nombre d'autres, et qu'on nous fait découvrir tout d'un coup ce que nous ne pouvions espérer qu'après une grande lecture.

Dans tout homme il y a le commencement d'un ange.

L'ombre, la lumière, une feuille d'automne emportée par le vent, tout agit sur nous, tout du moins peut y agir et y élever des tempêtes que l'Océan ne connaît pas.

Père Lacordaire, O.P.

UN RECORD DE 8,000 NAISSANCES PAR MOIS

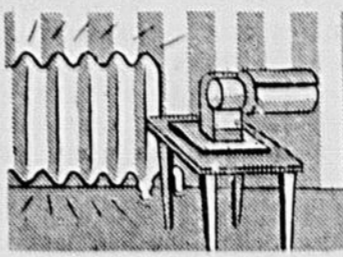
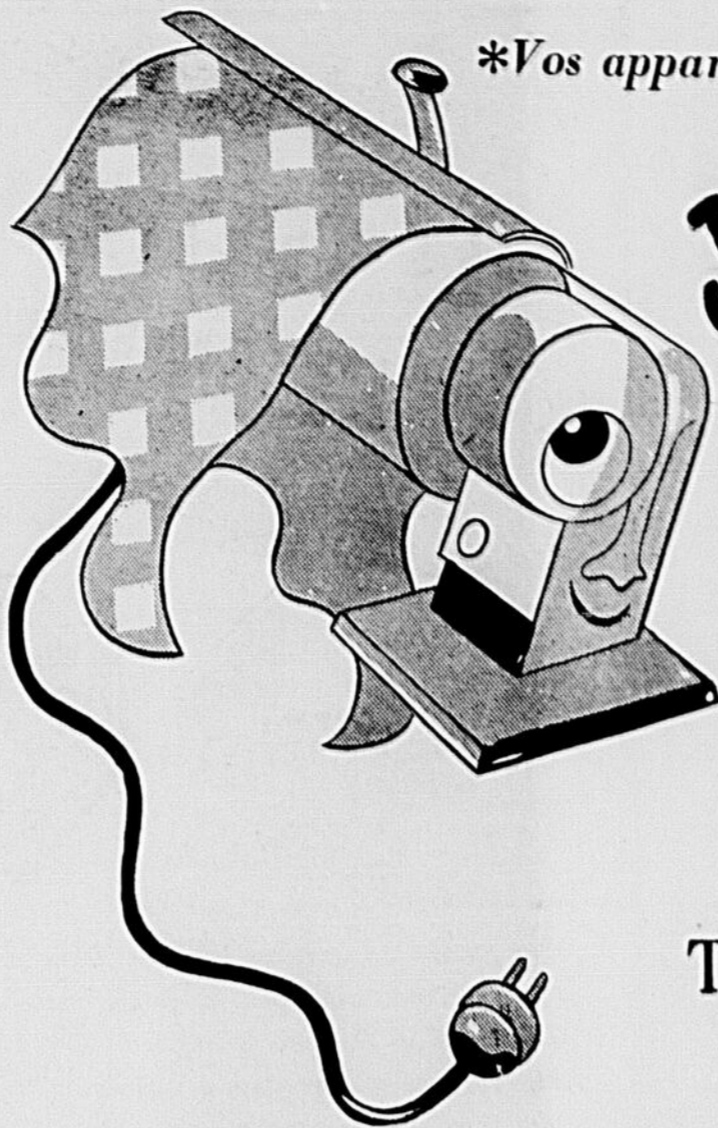
Au cours des neuf premiers mois de 1943, il y a eu dans la province de Québec 72,350 naissances, ce qui représente un taux de 28. A ce rythme, il est probable que le rapport général de l'année révélera qu'il y a eu environ 97,000 naissances, chiffre qui dépassera de 3,000 le grand total de 1942.

En effet, souligne le ministre de la santé et du bien-être social, l'honorable M. Henri Groulx, durant les neuf premiers mois de 1943, nous avons enregistré une moyenne de 8,000 naissances par mois, ce qui est un record. De plus, durant mai 1943, le nombre

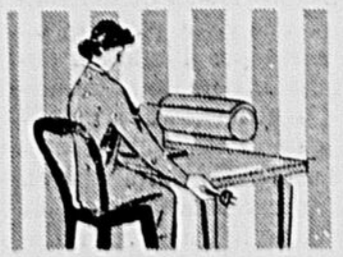
* Vos appareils électriques — soyez bons pour eux

Je suis votre repasseur

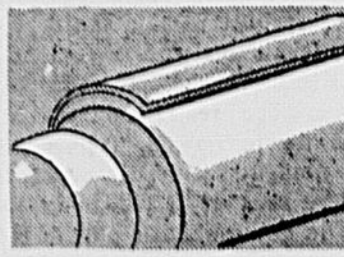
* A cause de l'extrême rareté des matériaux et de la main-d'œuvre, il n'est pas probable qu'on puisse disposer de nouveaux appareils électriques pour l'usage des civils d'ici quelque temps.



Apportez votre repasseur dans une pièce chauffée, une heure avant de l'employer. Ne le surchauffez pas. Utilisez bien toute la chaleur emmagasinée.



Gardez la "sommel" propre. Une pincée de sel dans l'eau amidonnée l'empêchera de coller. Après refroidissement, nettoyez avec un linge humide et asséchez. Dégagez du cylindre quand vous ne vous servez pas de l'appareil.



Gardez la bourse du cylindre en bon état.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité Produits Chimiques
GÉNIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION

FAITS QUE LE PUBLIC DOIT SE RAPPELER

Les taxes ONT MONTÉ— Les tarifs ONT BAISSÉ Le service A ÉTÉ AMÉLIORÉ

La Compagnie fonctionne sous le contrôle du Gouvernement

Quand vous entendrez discuter de l'expropriation de Montreal Light Heat & Power, voici quelques faits qu'il est bon de vous rappeler. Lisez-les maintenant—servez-vous en alors.

Tarifs Les tarifs d'éclairage électrique pour l'abonné ont été graduellement diminués de 12 3/4 cents le kilowatt-heure en 1908 jusqu'à 9/10 de cent en 1943.

Service Une enquête faite en décembre 1943 par une organisation compétente et indépendante a révélé que 95% des abonnés de Montreal Light Heat & Power étaient satisfaits du service actuel. Ce service s'est amélioré d'année en année.

Administration La Montreal Light Heat & Power fonctionne sous le contrôle du gouvernement depuis 35 ans. Durant tout ce temps, grâce à une direction prudente et efficace, la compagnie a été administrée le plus économiquement possible et s'est acquise la confiance de l'abonné comme de l'employé.

LE PUBLIC OPPOSÉ A L'EXPROPRIATION

Le public s'est déclaré satisfait du service que lui a fourni Montreal Light Heat & Power. Il est absolument opposé à la mesure anti-démocratique de l'expropriation. C'est que dans cet acte d'expropriation il voit une menace contre notre système d'initiative privée. Il y voit une aventure gouvernementale où l'ingérence politique ne peut que produire des résultats désastreux pour l'abonné au double point de vue du service et du prix à payer.

Savez-vous
que grâce à la prévoyance de la compagnie qui a su être prête pour tous les besoins futurs, il n'y a jamais eu disette d'électricité dans le territoire qu'elle dessert— elle a même pu répondre pleinement aux demandes soudaines et considérables des industries de guerre du Québec?

Reclame publiée dans l'intérêt de plus de 1,000,000 de citoyens et de 30,000 actionnaires de
MONTREAL LIGHT HEAT & POWER
Consolidated

La voix de la Nation

Ottawa. — Le Canada dépense \$240,000,000 de moins cette année que l'an dernier pour la guerre, selon le ministre des Finances, l'hon. M. Isley. Cela contraste singulièrement avec les mesures financières de la dernière guerre, qui s'accroissent d'année en année pour atteindre leur sommet un an après la fin des hostilités. Ceci indique aussi que le financement d'un vaste programme de reconstruction, maintenant le niveau des prix agricoles et de l'emploi, sans tendre outre mesure les ressources financières de la nation, repose sur un fondement solide. Le coût de la guerre sera de \$3,650,000,000. Mais la somme mise par le Canada à la disposition des nations dépourvues en prévision de l'après-guerre, soit \$100,000,000, est bien inférieure aux deux milliards d'aide mutuel consentis, ces deux dernières années, par le Canada. Cette seule épargne de \$900,000,000 dépassera de loin le coût additionnel de mesures de sécurité sociale et de reconstruction économique qu'on envisage actuellement.

En terminant le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône en une semaine, le Parlement a abattu un record de vitesse en ce qui concerne la conduite des affaires de la nation. A l'exception de la session spéciale de septembre 1939, lorsque la guerre fut déclarée, le Parlement a rarement disposé du débat sur l'adresse aussi rapidement.

Peu de députés y ont participé et la majorité d'entre eux ont parlé avec une clarté et une précision remarquables. Le Parlement a ainsi réhaussé son prestige aux yeux de cette partie du peuple canadien qui le tenait pour un organisme lourd et lent. On a pu constater que le gouvernement était prêt à aborder dès maintenant les problèmes de l'après-guerre, lorsque le premier ministre, le très hon. Mackenzie King, a annoncé que d'importantes

commissions parlementaires, telles celles de la reconstruction et de la sécurité sociale, seront établies et commenceront leurs travaux au début de la session. En d'autre terme, c'est une garantie que les mesures présentées durant la session et dont le but est d'éviter une crise après la guerre seront vraiment adoptées avant l'ajournement du Parlement. On aura moins de difficulté à éviter une crise parce qu'on a réussi à enrayer l'inflation durant la guerre. Lors de la dernière guerre, seulement 15% de l'énergie de la nation s'est consacrée au conflit. En cette guerre, 50% des énergies nationales sont plongées dans le conflit. L'inflation eut-elle pris de l'ampleur, elle aurait dépassé de loin l'expérience de la première grande guerre.

Il appartenait à un combattant, le lieutenant d'aviation James Sinclair, député libéral de Vancouver nord, de fournir au Parlement l'idée la plus claire sur la façon dont le Canada a bénéficié des contrôles économiques. Après avoir servi dans le Royaume Uni, dans le Proche-Orient, il a décrit les troubles qui sévissent dans les pays qui n'ont pas adopté des mesures sévères pour enrayer l'inflation. Il a dit à tous les Canadiens de ne pas s'insurger contre les contrôles économiques parce qu'ils constituent des mesures nécessaires pour éviter de plus grands maux.

Ainsi, le paysage financier commence déjà à s'éclaircir. Dans le domaine international, M. King a indiqué que le Canada n'avait pas l'intention d'échanger des ambassadeurs avec les seize républiques soviétiques, à qui Moscou vient d'accorder l'autonomie. Les relations diplomatiques entre la Russie et le Canada, qui sont respectivement représentés par des ambassadeurs dans chacune des capitales des deux pays, ne seront pas modifiées.

té politique entièrement subordonnée à Moscou (comme les gouvernements soviétiques installés en Lituanie et dans les Etats baltes) n'aurait pas eu grande importance.

La déclaration publiée par l'agence Tass décrit encore le gouvernement polonais comme "un groupe d'émigrés réactionnaires", mais la conversation n'en est pas moins engagée avec ce gouvernement.

Les Polonais ont réussi, en dépit de difficultés géographiques plus considérables que celles affrontées par tout autre gouvernement en exil, à maintenir des relations étroites et continues avec les Polonais de Pologne. Ils ne sont pas divisés, dans leur grande épreuve; ils n'ont pas fourni de collaborateurs aux Allemands; et ils ont maintenu l'unité essentielle dans leur mouvement clandestin. Mais c'est la force de leur position diplomatique qui empêchera réellement qu'on leur impose un fantôme de gouvernement.

La question de la reconnaissance est plus centrale et plus cruciale que toute question de frontières. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis, étant elles-mêmes de grande puissance, ne risquent pas de tomber dans l'erreur d'après laquelle les petites nations ont seules des revendications justes et raisonnables. Ce que nous voulons est de faire entrer les Soviétiques dans un ordre juridique nouveau et meilleur, établi entre les nations, et nous pouvons espérer que cette position éminente dans les affaires internationales semblera assez avantageuse à Staline pour entrer dans l'association, ce qui implique l'acceptation de ses procédures, même quand les Soviétiques sont l'un des membres de l'association. Nous savons fort bien que beaucoup de gens en Europe n'arrivent pas à croire possible un si grand changement, mais dans ces questions, comme dans les questions militaires, les hommes ne doivent pas se laisser arrêter par les difficultés apparentes.

"The Tablet"

JE SENS QU'IL FAUT SOUFFRIR

Une petite fille — elle avait neuf ans — dit un jour à sa mère: Mère, j'ai une demande à vous faire, c'est bien difficile à dire, mais je crois, je suis sûre que c'est le bon Dieu qui le veut. — Si c'est le bon Dieu qui le veut mon enfant, comment ta mère peut-elle te le refuser? — Eh bien! voyons cette si difficile chose que le bon Dieu demande de moi. — C'est maman, que vous ayez la bonté, oui la bonté de me gronder quelquefois devant mes sœurs, même quand je ne l'aurai pas mérité et puis aussi... de me repousser quelquefois quand je viendrais vous embrasser... mais pas souvent. — Et pourquoi cela? mon enfant, dit la mère émue. — C'est que je suis trop heureuse, je ne souffre rien pour le bon Dieu et je sens qu'il faut souffrir quelque chose; pourquoi? je ne le sais pas! et puis, comme je veux devenir une sainte, et qu'il faut pour cela que je ne me plaigne plus et que je sois contente de tous, n'est-ce pas nécessaire que j'apprenne à être contrariée? Vous me ferez ce que je vous dis, n'est-ce pas maman? vous verrez que je vous aimerais davantage. La mère prit les deux mains de sa fille, la balsa respectueusement au front et levait vers son crucifix. Ses yeux tout en larmes: Merci mon Dieu! dit-elle tout bas, soyez béni mon Dieu, de ce que vous révélez aux petits les choses du ciel!

MGR SYLVAIN.

AU SECOURS DE LA POLOGNE

Les droits de la Pologne seront-ils brutalement foulés aux pieds sans que la conscience des peuples libres proteste contre une telle injustice? Nation catholique, elle doit pouvoir compter au moins sur l'appui moral de tous les peuples qui partagent sa foi. Les Canadiens français ne peuvent rester insensibles à une telle injustice. Leurs protestations doivent se faire entendre jusqu'au conseil des nations alliées.

C'EST PAS LE TEMPS DE SE REPOSER



LE CULTIVATEUR DE L'AVENIR

La production agricole intensive devra normalement continuer après la guerre, parce que la consommation domestique augmente sans cesse et que l'Europe devra pendant des années compter sur l'Amérique pour se nourrir.

Aussi l'agriculture sera-t-elle de plus en plus mécanisée. Déjà l'on fabrique des machines modernes, plus simples, plus économiques et mieux adaptées à notre genre de culture. La mécanisation ne vient pas en conflit avec l'agriculture telle que pratiquée dans notre province. Elle attachera davantage les enfants au sol. Elle aidera autant le petit que le gros cultivateur.

Economisons afin de pouvoir acheter, après la guerre, l'outillage perfectionné qui simplifiera le travail de la ferme. Les dollars que vous prêtez à intérêts en achetant des Obligations de la Victoire vous permettront de vous équiper après la guerre, de produire davantage avec moins d'efforts et de main-d'oeuvre. Ainsi, vous réaliserez de meilleurs gains dans des conditions de travail agréables.

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

La Cueillette LEMIRE

Tranche No 3.

1902, 12 AOUT, SAINT-MATHIEU, Co. St-Maurice.

- VIII. CHARLES-EDMOND RIOPEL, Béatrice (Denis et Mathilde Mireault). Les quatre premiers ont été baptisés à St-Mathieu, les onze autres à St-Etienne.
- MARGUERITE, b 12 mai 1903 et décédée le 16 juillet 1903.
J.-Walter-GERARD, b 11 janv. 1905 (ordonné le 10 juillet 1932).
RODOLPHE, b 11 fév. 1906; m 10 juillet 1935, à Gabrielle Bellemare (Amédée 995).
MARIE-CLAIRE, b 9 mai 1907;
JEAN-CHARLES, b 16 sept. 1908;
J.-ETIENNE, b 10 déc. 1909; m 1937, à Juliette Marineau.
ROSE-ANITA, b 24 mars 1911; religieuse des Filles de Jésus, Trois-Rivières.
- J.-HENRI, b 16 déc. 1912;
ALPHONSE, b 26 juin 1914; m 1944, à Rose Allard.
HELENE, b 10 mars 1916;
JEAN-LOUIS, b 28 nov. 1917; des Pères du St-Sacrement, Montréal.
RICHARD, b 3 janv. 1919;
THARCICUS, b 14 avril 1920; ne vécut que 8 jours.
M.-MADELEINE, b 29 oct. 1922.
MARIETTE, b 10 avril 1925, décédée le 16 avril 1925.

1887, 4 OCTOBRE, SAINT-ETIENNE DES GRES.

- VII. JOSEPH Alfred-Mockste et Etienne Lemire-G. BETTEZ, Louise (Adolphe et Zoé Audet-Lapointe)
ISSUS: EXILIA, b 2 avril 1889, à Garden Bay (Michigan); m 15 juillet 1907, à Adélaïde Garceau (Louis et Sophie Bourassa); s 17 sept. 1920 à St-Etienne.
OLIVINE, b 2 sept. 1890, à Champion (Michigan); m 1 juillet 1913, à Georges St-Pierre (Napoléon et Odile Carbonneau), à St-Etienne.
JEANNE, b 17 août 1891. Elle entra chez les Sœurs de la Ste-Famille le 14 août 1918, y prit le saint habit le 5 août 1919 mais elle dut sortir pour raison de santé, le 2 juin 1922. Célibataire, à 77, rue Marquette, Manchester.
BERTHA, b 10 nov. 1892, à Champion: Sr Marie-Auxiliatrice, du Pré-cieux-Sang des Trois-Rivières; entrée le 29 mai 1911; profession le 5 juin 1913.
Alfred-ALBERT, b 6 fév. 1894; m 2 janv. 1922, à Lactitia Lemyre (Joseph); 20 m 21 juin 1939, à Simonne Croisette (Joseph); s 30 déc. 1942.
ARMAND, b 12 avril 1895; m 15 sept. 1919, à Maria Rochefort (Adé-lard).
EMILE, b 15 janv. 1897; m 18 sept. 1922, à Alix Crépéau (J.-H. Côté dit Crépéau).
EDWIGE, b 29 juillet 1898, à St-Etienne; m 3 mai 1920, à Camille Beauchêne.
EUGENIE, b 14 sept. 1901. Elle entra chez les Srs de la Providence le 12 janv. 1920 pour en sortir le 1 déc. Elle y entra une 2ème fois le 20 août 1923, prononça des voeux temporaires le 19 juillet 1925 et elle partit immédiatement pour les missions de l'Ouest américain où elle mourut le 31 juillet 1934; inhumée à Portland, Oregon.
LOUIS-GEORGES, b 14 déc. 1902, à St-Etienne; m 7 oct. 1925, à M.-Rose Bellemare (Alfred et Clara Beaulieu, de St-Etienne).

1916, 27 NOVEMBRE, MASKINONGE.

- VII. THEODOLE Joseph et Olivine Baril
Lo CROISETHERE, M.-Anne (Olivier)
ISSUS: MARIE-MARGUERITE, b 6 nov. 1917;
M.-LOUISE, b 12 mai 1922; s
J.-ART-ISISIDORE, b 10 déc. 1924; s
M.-THERESE, b 8 janv. 1926;
M.-MADELEINE, b 2 oct. 1929;
J.-PIERRE-DIONIS, b 1 juillet 1931;
2ième mariage, le 26 sept. 1942.
2o RINFRET, M.-Antoinette (Jacques et Marie Drainville).

LES COUPONS "D" ET LE SIROP D'ERABLE

Afin de faciliter la mise sur le marché du sirop d'érable le printemps prochain et en vue d'encourager la production, le Service du Rationnement à la Commission des Prix, a annoncé une nouvelle augmentation importante de la valeur des coupons de conserves destinés

à l'achat du sirop et du sucre d'érable. C'est une bonne nouvelle pour les producteurs de sirop d'érable.

Dés maintenant, la valeur des coupons de conserves (coupons "D") pour l'achat de sirop d'érable sera de 40 onces par coupon. Ce qui veut dire qu'avec quatre coupons, on pourra obtenir un gallon de sirop. Cette nouvelle valeur sera en vigueur jusqu'à la fin de mai. C'est dire qu'elle couvre la période

de la saison la plus importante de mise sur le marché du sirop d'érable. Le 1er juin, la valeur des coupons sera de nouveau de 24 onces par coupon.

Pour ce qui est du sucre d'érable, la valeur des coupons a été augmentée de une demi-livre à deux livres par coupon et sera en vigueur pour toute l'année. Donc à l'avenir, le consommateur peut obtenir deux livres de sucre d'érable par coupon "D".

LES COUPONS "E" POUR LE THE ET LE CAFE

L'Administration du rationnement de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a déterminé que les coupons de rations "E" 1 et "E" 2 du carnet de rationnement No 3 deviennent valables pour l'achat de thé et de café à partir du 17 février.

La ration de thé et de café a été augmentée au mois de septembre, c'est-à-dire que les coupons sont devenus valides par période de trois semaines au lieu de quatre. C'est pourquoi les derniers coupons valides du carnet de rationnement No 3 le sont devenus le 27 juin. Afin que les consommateurs aient les coupons voulus d'ici la distribution du carnet de rationnement No 4, au commencement d'avril les coupons "E" du carnet No 3 valent pour l'achat du thé et du café. Ces coupons "E" sont de couleur jaune et se trouvent à l'avant dernier feuillet du carnet.

Les coupons "E" numérotés de 1 à 6 qui viendront valables par périodes toutes les trois semaines, auront la même valeur que les coupons de thé et de café maintenant en usage, deux onces de thé ou une demi livre de café par coupon.

Les autorités attirer l'attention des ménagères qu'elles ne peuvent utiliser les coupons "E" des carnets des enfants de moins de douze ans. Lors de la distribution du carnet de rationnement No 4, on vérifiera si les feuillets de coupons "E" sont intacts dans les carnets No 3 des enfants en dessous de douze ans.

Les coupons de conserves

L'augmentation des rations de conserves, qui en entrée en vigueur le 3 février, vaut pour tous les coupons "D" valables que possèdent les consommateurs. C'est ce qu'ont souligné les autorités, de l'Administration du Rationnement à la Commission des Prix et du Commerce. C'est en réponse aux demandes faites tant par les consommateurs que par les détaillants, à savoir si les nouvelles valeurs des coupons valaient uniquement pour les coupons valables après le 3 février ou pour tous les coupons que possèdent les consommateurs, que l'Administration a fourni ces renseignements supplémentaires.

SOCIETE DE COLONISATION DE LA RIVIERE-LA-PAIX

Les démobilisés des industries de guerre qui désirent un établissement agricole feraient bien d'y songer dès maintenant, avant que les démobilisés de nos armées aient pris toute la place. Faites oeuvre religieuse et patriotique, devenez membre de la Société de Colonisation de la Rivière-La-Paix. Le but de cette So-

ciété est le recrutement de nouveaux colons et l'aide aux colons présents et futurs. Elle fait appel à toutes les bonnes volontés; chacun y va selon ses moyens et sa générosité (minimum \$1.00)

Pour toute souscription ou demande de renseignements, s'adresser à Casier Postal 339 Drummondville, Qué.

HEURE CATHOLIQUE

L'Heure catholique organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal débutera, le 20 février, à 2 h., par un inter-viu, sur la prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de charité. Le reste de l'émission, — de 2.15 h. à 3 h. — sera transmis de la cathédrale de Montréal où le public est cordialement invité. Il y aura d'abord un programme de chant religieux, puis une causerie du R. P. Joseph Ledit, S.J., de l'Ecole Sociale Populaire: "La Vierge pendant la vie publique de Notre-Seigneur". Cette causerie sera suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement.

COPIE D'UNE LETTRE DE M. CAMILLIEN HOUDE AU DEPUTE MINISTRE DE LA JUSTICE

26 janvier 44

Cher Monsieur,
En réponse à votre lettre du 17 courant je désire soumettre à votre département que ma décision de ne pas comparaître une seconde fois devant le Comité Consultatif n'a pas varié.

Une première comparution devant le dit Comité Consultatif m'ayant point valu ma libération mais plutôt prêt à confusion dans l'esprit du public je désire en tenir dorénavant à mon idée originale, originale à plus d'un point de vue, de ne recouvrer ma liberté que par ordre-encensil, c'est à dire par la même procédure que le Gouvernement a cru devoir employer pour m'interner.

En outre, vu que certains intéressés dont le but perçait actuellement fort occupés à disséminer une interprétation fantaisiste de mon consentement à signer la formule usuelle soumise à chaque interné lors de sa libération, je désire vous faire part qu'afin de mettre fin de façon formelle à toute interprétation erronée, j'ai décidé que même si j'étais libéré je ne signerais aucun document qui puisse être considéré par qui ce soit comme pouvant me priver d'une seule parcelle de mon droit strict d'exprimer publiquement mon opinion sur n'importe quel sujet que, à mon sens, le public pourrait avoir intérêt à entendre.

Si en exprimant ainsi mon opinion je me trouvais à violer une des nombreuses lois ou un des multiples règlements actuellement en vigueur les pouvoirs du Ministre de la Justice, comme tel, permettent d'appliquer des pénalités extrêmes, à preuve mes 41 mois de rigoureux internement.

En outre, nul Ministre de la Justice ne s'est privé jusqu'ici d'exercer à mon endroit la totalité des pouvoirs qu'il détient.

Bien à vous,
CAMILLIEN HOUDE

La première grande épreuve

Tout l'avenir de la collaboration entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, d'une part, et la Russie soviétique d'autre part, dépend de la manière dont Staline régiera les relations polono-russes. Non pas simplement parce que dans ce cas précis nous serions tenus de soutenir les Polonais refusant d'accepter un règlement unilatéral et imposé. Mais aussi parce que, dans le monde entier, cet exemple du fonctionnement de la grande alliance en vue de la paix serait considéré comme la preuve qu'il n'existe pas d'accord ou d'unité de fait et qu'il n'y a pas d'améliorations dans le vieux système de la politique des puissances isolées.

La Grande-Bretagne et l'Amérique se trouveraient obligées, pour leur bonne réputation, d'élargir et non pas de rétrécir la brèche ouverte par le geste de la Russie. Des voix s'élèveraient sans doute; non seulement la voix de l'étrange minorité qui applaudit instinctivement et hautement toutes les actions de Staline, mais la voix d'hommes qui cherchent avec raison à empêcher la formation de deux grands camps à l'intérieur d'une alliance qui a si bien fonctionné, militairement. Mais les hommes d'Etat de Londres et de Washington savent qu'ils seraient obligés d'accepter la séparation, pour ne pas subir une perte de prestige décisive à l'heure où le monde fait reposer sur eux ses principales espérances. Qu'ils invoquent l'indifférence morale ou

l'impuissance matérielle, l'effet psychologique serait le même. Le fait que la Russie soviétique apparaisse comme un élément puissant de l'alliance ne nous autorise pas à diminuer notre attachement aux principes qui nous lient à nos autres Alliés et à l'Europe. C'est au contraire une raison pour affirmer ce principe d'une manière plus claire que jamais, parce que les Russes, dont le rôle militaire est si considérable, peuvent jouer un aussi grand rôle dans la guerre politique. Ils ne doivent pas s'en montrer surpris parce que leur mouvement a été, jusqu'en 1940, opposé au monde bourgeois et capitaliste. Nous pouvons espérer qu'une situation nouvelle entraînera un changement de principes, de même que l'ascension d'Hitler entraîna la substitution des fronts populaires aux tactiques révolutionnaires.

Nous croyons pouvoir discerner les premiers fruits de la solidarité entre Londres, Washington et le gouvernement polonais dans la communication indirecte, qui n'en est pas moins une communication de Staline aux Polonais. Pendant de longs mois après la rupture des relations diplomatiques, il sembla que Staline appliquerait sa politique par le truchement d'un gouvernement polonais à sa dévotion, dont la personnalité la plus en vue eût été la femme d'un haut fonctionnaire staliniste, M. Korchiuk. En pareil cas, la superficie de territoire polonais marquée sur la carte comme une uni-

Avec les compliments de

ARTHUR MARTIN

Gérant de
CONSOLIDATED OPTICAL LTD
NICOLET

David Deshaies
A.B.S.A.
Architecte
NICOLET, P. Q.
C.P. 74 C.P. 118

ARTHUR BELIVEAU, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
NO 42 RUE DES CASERNES
TROIS-RIVIERES, P. Q.
Tél.: 556

Tabac à Pipe
PICOBAC
POUR UNE VRAIE BONNE TOUCHE

Gaudet et Vigeant
AVOCATS - PROCUREURS
NICOLET, P. Q.